



LE PASSAGE A LA TELE TOUT NUMERIQUE (TNT) DANS NOTRE REGION

La Basse Normandie est la deuxième région de France, après l'Alsace, à passer à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son, encore faut-il s'y préparer !

« Télé tout numérique », qu'est-ce que c'est ?

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion **analogique** des principales chaînes nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6), et son remplacement par une diffusion exclusivement **numérique**. Ce passage à la télé tout numérique permettra aux téléspectateurs de bénéficier d'un plus grand nombre de chaînes (jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites et au moins une chaîne locale par région) et d'une plus grande qualité d'image et de son.

Qui est concerné ?

Le passage à la télé tout numérique concerne les foyers qui ne reçoivent que les six principales chaînes nationales, **et seulement ces chaînes**, par une antenne râteau ou une antenne intérieure. Pour continuer à recevoir la télé et bénéficier des avantages de la télé tout numérique, ces foyers doivent adapter leur équipement à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, TV TNT intégrée, câble, satellite, ADSL, fibre optique).

Les foyers qui reçoivent déjà la télé avec une parabole, une box ADSL (la fibre optique, ou encore par le câble) ne sont pas concernés.

Les personnes qui reçoivent déjà la TNT avec leur antenne râteau et un adaptateur sur les émetteurs de Caen, Cherbourg ou le réémetteur d'Agneaux ne sont pas concernées; elles devront simplement rechercher les nouvelles chaînes le 9/3/2010 (voir ci après).

Que va-t-il se passer ?

Signal analogique et signal numérique cohabiteront du 09 décembre 2009 jusqu'au 09 mars 2010 prochain. A cette date, le signal analogique sera arrêté.

Au moment de l'extinction du signal analogique (le 9/3/2010), les fréquences d'émission des chaînes en numérique seront redistribuées. En pratique, il faudra lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste recevant la télévision numérique par une antenne râteau ou intérieure, comme pour ceux qui reçoivent déjà la TNT.

Existe-t-il des aides ?

Une aide financière est prévue pour les foyers recevant aujourd'hui exclusivement la télé à 6 chaînes par une antenne râteau, sous certaines conditions de ressources. Une aide technique est également prévue pour accompagner les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%).

Comment se renseigner ?

Pour connaître plus précisément les modalités de passage ou les conditions d'aide :

- contactez le centre d'appel : 0970 818 818*,
- visitez le site internet : www.tousaunumerique.fr
- des documents sont disponibles à l'accueil de la mairie,

* numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h